

SAUSSENS



Bulletin 2018

Les vœux du Maire

Chers Saussinois,

Le temps passe et les années filent. Quand une nouvelle année commence on espère toujours qu'elle sera meilleure que celle qui vient de s'écouler.

Aussi, à l'aube de cette nouvelle année 2018, permettez-moi de vous souhaiter à toutes et à tous, ainsi qu'à tous ceux qui vous sont chers, de belles réalisations et beaucoup de bonheur dans vos vies personnelles, familiales et professionnelles.

Pour la Municipalité l'année 2018 sera essentiellement consacrée à la poursuite des études de notre Plan Local d'Urbanisme qui va réglementer le développement de notre village dans les années futures et à son aboutissement.

Côté sécurité routière, nous allons avec l'aide du service voirie de la Direction Départementale aménager la traversée du village.

Concernant l'Assainissement nous prévoyons la réalisation d'un exutoire.

Quant à l'Ecole, le Groupe Scolaire de Bourg-Saint-Bernard va être rénové et agrandi. Nous allons participer à cet investissement afin de permettre à nos enfants d'y être accueillis.

Comme vous pouvez le constater nous gardons le cap sur l'essentiel afin que Saussens puisse continuer sa route. Car chacun le sait, les baisses des dotations de l'Etat ajoutées à son désengagement dans différents domaines pèsent fortement sur les finances de notre Commune. Nous devons donc être prudents dans nos futurs budgets si nous ne voulons pas trop puiser dans notre réserve.

Je tiens à remercier les élus pour tout le travail accompli en commun, pour leur engagement et leur soutien.

Merci à notre secrétaire pour sa disponibilité et sa volonté de fournir une qualité de service irréprochable.

Je veux aussi remercier tous les acteurs locaux. Que vous soyez commerçants, artisans, agriculteurs, membres d'associations ou du comité des fêtes, bénévoles, vous contribuez au dynamisme de notre village et apportez un service de proximité essentiel à nos habitants

L'objectif de la Municipalité est de faire de notre Commune un lieu où chacun se sente concerné dans le bien-être à y vivre et dans l'action pour y mieux être.

Bonne année et bonne santé

Maryse MOUYSSET

Travaux réalisés en 2017

Au cours de l'année écoulée, les travaux suivants ont été réalisés :

- Dénomination des rues et numérotation : Pose des plaques de rues et numéros
Nous tenons à remercier ceux d'entre vous qui ont donné de leur temps et fourni du matériel permettant de faciliter la réalisation de ces travaux.
- Réfection de la place du village
- Reprise du PLU
- Voirie : Chemin Isoule (le pont et une partie du chemin)

Travaux et investissements prévus en 2018

- Réfection du mur arrière de la salle des fêtes qui présente une fissure importante (la commune ayant été déclarée en état de catastrophe naturelle sécheresse, une déclaration de sinistre a été faite ; l'expertise est en cours)
- Etude pour la sécurisation du centre du village : Afin de réduire la vitesse du passage des véhicules, il a été préconisé par les services de la voirie :
 - la pose de coussins berlinois à l'entrée et à la sortie du village
 - un marquage au sol
 - la mise en place d'un ilot central et de bordures
- Exutoire pour l'évacuation des assainissements autonomes dans le centre village
- Il est à noter que la mise aux normes des toilettes publiques et de l'assainissement autonome de la mairie et de la salle des fêtes ne pourra être réalisée que lorsque les travaux de confortement du mur de la salle des fêtes auront été réalisés.

Plan Local d'Urbanisme

Par délibération en date du 15 mai 2017 les études de reprise du PLU ont été votées.

Le PADD (Plan d'Aménagement et Développement Durable) a été adopté et un projet de zonage est prêt à être soumis aux personnes publiques associées pour avis.

Une réunion publique aura lieu dans le courant du dernier trimestre 2018.

Un registre des observations est à votre disposition à la Mairie.

Enfin, le PLU devrait être validé fin 2018 ou tout début 2019.

La communauté de communes **TERRES DU LAURAGAIS** a déménagé

Son siège administratif est situé au
73, av. de la Fontasse
à Villefranche-de-Lauragais

**Néanmoins, des pôles de proximité restent
sur l'ensemble du territoire :**



1, av. de la République - 31560 Nailloux

- MSAP
- Services Enfance-jeunesse
- Petite enfance
- Permanences urbanisme
- Services d'aides à domicile

7, avenue du 8 mai 1945 – 31460 Caraman

- SPANC (service d'assainissement non collectif) secteur Caraman
- Service Portage de repas
- Petite enfance
- Service Techniques (voirie, bâtiment, espaces verts)
- Permanences sociales
- Permanences urbanisme

22, chemin de la Camave - 31290 Villefranche-de-Lauragais

- Les responsables de départements et de services techniques (voirie, bâtiment, espaces verts, environnement-déchets)

4, rue Robert-Estrade - 31560 Nailloux

- Service Techniques (bâtiment, espaces verts, environnement-déchets)

Pour tout renseignements :

05 31 50 45 50

accueil@terres-du-lauragais.fr



Communauté de Communes Terres du Lauragais – Site de Caraman

Coordonnées :

Communauté de Communes Terres du Lauragais – Site de Caraman – 7, av. du 8 Mai 1945 – 31460
CARAMAN – Tél : 05.62.18.42.80

PERMANENCES :

Point d'accès au droit :

Les permanences des avocats ont lieu tous les deux mois les jeudis de 10h00 à 12h00. La prise de rendez-vous est **obligatoire**. Contactez la Communauté de communes au **05 62 18 42 80**

CAF :

Les permanences de la CAF sur le site de Caraman ont repris depuis le **mercredi 11 octobre 2017**. Elles ont lieu tous les 15 jours de **14h à 16 h30** sur rendez-vous. Veuillez contacter le 06 18 01 26 88.

MSA :

Elles ont lieu tous les mardis sur le site de Caraman :

- **le matin sans rendez-vous** de 9 h à 12h
- **l'après-midi sur rendez-vous** de 13h30 à 16h

Pour prendre rendez-vous avec un conseiller, vous pouvez appeler le 05 61 10 40 40 (lundi au vendredi, de 8h15 à 12h15 et de 13h30 à 16h30).

Pour de plus amples informations : http://coeur-lauragais.fr/CAF_MSA.html

SPANC (Service Public d'Assainissement Non Collectif) :

Communauté de communes Terres du Lauragais – 7, av. du 8 Mai 1945 – 31460 CARAMAN – Tél : 05.62.18.42.80 – mail : spanc@terres-du-lauragais.fr

Toutes les démarches à suivre peuvent être consultées à l'adresse internet suivante : http://coeur-lauragais.fr/assainissement_non_collectif.html

De plus amples informations sont disponibles sur le site de la Communauté de communes Terres du Lauragais : <http://www.terres-du-lauragais.fr>

Ecole et Centre de Loisirs

Ecoles :

Les enfants de la Commune de Saussens sont scolarisés dans le RPI (Regroupement Pédagogique Intercommunal) regroupant les Communes de Bourg Saint Bernard, Saussens et Vallesvilles, Gauré ayant quitté le RPI en septembre 2017.

La participation 2017 aux frais de fonctionnement de la Commune de SAUSSENS se décompose comme suit :

- 14 élèves scolarisés à Bourg Saint-Bernard pour un montant de 13.048 € (932 € par enfant).
- Aucun élève à l'école de Vallesvilles en 2016/2017
- 6 élèves à l'école de Gauré (1^{er} semestre 2017) pour un montant de 4.104 € (684 € par enfant).

Centre de Loisirs et rythmes scolaires :

Les prestations du centre de loisirs de Bourg Saint Bernard sont assurées par le « Centre Loisirs Education et Citoyenneté » dont le siège social est basé à Toulouse. Il accueille de plus en plus d'enfants, âgés de 3 à 12 ans, appartenant au RPI, tous les mercredis de l'année scolaire et durant les vacances à l'exception de Noël et du mois d'Août.

La participation de la Commune de Saussens au fonctionnement du centre de loisirs pour l'année 2017, s'élève à 440 € (cette part vient en complément de la participation des parents).

En ce qui concerne les nouveaux rythmes scolaires, l'Etat, ayant supprimé les aides financières pour les activités périscolaires, a donné le choix aux communes de repasser à la semaine de 4 jours.

Le 05/12/2017, le RPI (les enseignants, les collectivités et les parents délégués), lors d'une réunion extraordinaire, a voté le maintien des rythmes scolaires actuels, soit 4 jours et demi et la reconduction des NAP (nouvelles activités périscolaires) dont le surcoût sera supporté par les parents.

Depuis la création des nouveaux rythmes scolaires, de nombreuses activités ont été mises en place à Bourg St Bernard et à Vallesvilles assurées par le Centre Loisirs Education et Citoyenneté. Une grande majorité des enfants y participe et ce service remporte un franc succès.

Ecole et Centre de Loisirs (suite)

Modification de la carte scolaire :

Dans un souci de suivi pédagogique, nous avons sollicité du Conseil Départemental 31 et de l'Inspection académique la modification de notre carte scolaire qui affecte les élèves de Saussens au Collège de Caraman.

En effet, les enfants de la commune ayant suivi leur scolarité dans le RPI Bourg St Bernard-Vallesvilles-Saussens ne peuvent suivre leurs camarades au collège de St Pierre de Lages.

La Mairie a donc décidé de procéder à une enquête auprès des parents des enfants de la commune concernés par ce futur changement de sectorisation.

La majorité des parents interrogés a choisi le collège St Pierre de Lages.

Le frein principal était, pour le Conseil Départemental, la continuité du transport scolaire des enfants ayant déjà débuté leur cycle au collège de Caraman.

Le Conseil Départemental a finalement admis que le double circuit temporaire de 3 ans vers les deux collèges, Caraman et St Pierre de Lages pourrait être mis en place.

Nous attendons toutefois que la commission entérine cette proposition.

Si tel est le cas, les élèves de Saussens devant entrer en sixième en septembre 2018, seront affectés au collège de St Pierre de Lages avec leurs camarades de Bourg St Bernard et Vallesvilles.

Les parents concernés seront informés au plus tôt.

Un peu d'Histoire...

Les plaisirs de la Table !

Alimentation.

Les habitants de la Commune qui dépensent dans de rudes labeurs une grande quantité de forces recherchent, de plus en plus, une nourriture saine et abondante. Le pain de froment a fait place à celui de maïs et à celui de méseigle. Plusieurs familles fabriquent du pain de ménage; d'autres s'approvisionnent au Bourg-Saint-Bernard ou à Tendine. Pendant l'hiver, on fait, dans toutes les familles, avec de la farine de maïs, une bouillie qu'on appelle gaude ou milla - la viande de porc salé occupe le premier rang dans l'alimentation. On abat environ par an quarante de Ces animaux. C'est une véritable fête de famille que le jour où l'on égorge le cochon. Depuis quelques années, les habitants ont compris la valeur nutritive des viandes noires: aussi, les ménagères de la localité assiègent-elles, le samedi, l'étal du boucher du Bourg qui vient tenir un débit de viande. On consomme une grande quantité d'oeufs et de légumes. Les jardiniers de Loubens qui reçoivent des marchés de Toulouse approvisionnent la localité en jardinage.

Infos Municipales

Secrétariat de Mairie :

Le secrétariat de la Mairie est assuré par Mme Géraldine DELORD :

Veillez noter les permanences du secrétariat :

- Mardi de 13h30 à 18h30
- Vendredi de 13h30 à 18h30

Tél : 05.61.83.83.47 - Fax : 05.61.24.66.79 - Mail : mairie.saussens@orange.fr

Nous vous rappelons que vous pouvez contacter le secrétariat par e-mail pour vos demandes.

Le secrétariat de la Mairie peut vous assister dans vos démarches administratives.

Salle des fêtes :

Un forfait de 50 € est demandé aux habitants de la commune pour la réservation de la salle des fêtes.

Bibliothèque :

La bibliothèque de Bourg St Bernard, située l'ancienne école de Roques, est ouverte gratuitement aux habitants de Saussens.

Horaires : Le samedi de 10h à 12h ; le reste du temps en téléphonant au 05.61.83.63.75.

Collecte des Encombrants :

Pour la collecte d'encombrants, il convient de contacter directement le SIPOM au 05.62.71.22.83 afin qu'un ramassage soit organisé, dans les 2 mois environ suivant la demande.

Il est à préciser que la collecte concerne uniquement les objets encombrants et ferreux.

Ordures ménagères

Pour tous renseignements relatifs aux containers individuels, vous pouvez contacter le SIPOM de REVEL au 05.62.71.22.83.

Il existe sur la commune de nombreux points de collecte qui sont exclusivement réservés au dépôt d'ordures ménagères.

Il est strictement interdit d'y déposer des déchets encombrants de type pneus, meubles, etc., sous peine d'amende. Ces déchets doivent être déposés à la déchetterie.

Déchetterie :

La **déchetterie** de Caraman (Route de Cambiac – Tél : 05.61.81.43.79) est gratuite pour les particuliers. Elle est ouverte du mardi au samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h.

ETAT CIVIL :

CARTES D'IDENTITE :

Depuis le 6 mars 2017, toute demande de CNI doit être faite auprès de la mairie de Lanta, sur rendez-vous au 05.62.18.82.00, (ou de toute autre commune bénéficiant du dispositif de téléprocédure, quel que soit le lieu de domiciliation du demandeur dans le département).

Une pré-demande en ligne de la carte d'identité ou du passeport est possible sur le site : <https://passeport.ants.gouv.fr>

LE PACS :

Depuis le 1^{er} novembre 2017, l'enregistrement des pactes civils de solidarité (PACS) est transféré à l'officier de l'état civil de la mairie. Le passage du PACS en mairie (et non plus au tribunal) est une mesure de la loi de modernisation de la justice du XXI^e siècle publiée au *Journal officiel* du 19 novembre 2016 (article 48).

Désormais, les personnes désirant conclure un PACS doivent faire enregistrer leur déclaration conjointe en s'adressant :

- soit à l'officier d'état civil en mairie (lieu de leur résidence commune) ;
- soit à un notaire.

Les partenaires qui ont leur résidence commune à l'étranger doivent s'adresser au consulat de France compétent.

CERTIFICATS D'IMMATRICULATION ET PERMIS DE CONDUIRE :

Depuis le 6 novembre 2017, les guichets d'accueil des mairies et préfectures dédiés aux demandes de délivrance des certificats d'immatriculation (cartes grises) et des permis de conduire sont fermés.

Désormais, ces titres de la vie courante des Français sont accessibles grâce aux procédures dématérialisées, via internet sur <https://www.demarches.interieur.gouv.fr>.

Seules certaines procédures spécifiques relatives au permis de conduire (en cas d'annulation ou de suspension notamment, échange de permis étranger) nécessitent de se rendre physiquement en préfecture.

Les démarches liées aux certificats d'immatriculation peuvent également être effectuées, pour le compte des usagers, par les professionnels de l'automobile agréés par l'administration. Les auto-écoles peuvent également effectuer la demande de délivrance du permis de conduire pour le compte de leurs élèves.

Les personnes ne disposant pas d'accès à internet peuvent bénéficier d'un accompagnement pour accomplir leurs démarches dans des points numériques en préfecture ou sous-préfecture (300 sur l'ensemble du territoire) ou dans les espaces publics numériques (maison de service au public, notamment). Des médiateurs numériques, généralement des jeunes en service civique, apportent sur ces points numériques une assistance aux usagers peu familiers d'internet.

Les Commerces et Entreprises de notre Village

AB/DC Décoration Carrelage petite maçonnerie
CREMADES Eric, Parqueteur
FRANCE AGRI SERVICES
LA FERME DES MIRGOUS
LCB, LAURENT CREATION BOIS
LES JARDINS DE L'AVENIR
SARL SUN.MA
SAUSSENS SERVICES – Superette PROXY
TRANSPORTS SAYSSAC
VETERINAIRE M. LE FOURNIER FREDERIC

Assistants maternelles agréées :

Mme Cécile FONTES
Mme Florence ISART
Mme Gisèle ROQUIER

Etat Civil 2017

Bienvenue à :

Lucas METCHE
Eloïm ROBLIN

Nos plus sincères condoléances aux familles de :

Didier DELORD
Jean RONCADIN
Claudine GASPARINI, née ISELLE
Maria GASPARINI, née MACCARI

Infos pratiques

Horaires Bus :

Ligne 81 LE FAGET / TOULOUSE

Direction Toulouse : arrêt Mairie : du lundi au vendredi : 06h34, 8h14 et 13h54 le mercredi

Direction Le Faget : 13h21 le mercredi et les lundi, mardi, jeudi et vendredi : 17h21 et 19h01

Les transports à la demande :

Ce service est destiné aux habitants du territoire de l'ancienne Communauté de communes Cœur Lauragais, quel que soit l'âge et la situation de chacun. Il permet à chacun de se rendre tous les jeudis matin au marché à CARAMAN. Un minibus de la Société Grand Sud Navettes viendra vous prendre et vous ramènera à votre domicile pour un prix de 1.90 € aller/retour par personne.

Il suffit d'appeler au plus tard la veille au 06.84.52.82.26.

Le portage des repas :

Si vous êtes âgés de plus de 60 ans, handicapés ou malades, vous pouvez bénéficier du portage de repas à domicile. Vous pouvez téléphoner au 05.62.18.42.80 (heures de bureau) ou au 06.30.66.92.55 pour la commande de vos repas (Tarif : 6,40 € par repas livré).

Les crèches à disposition :

« Les P'tits Cœurs » : Lourman – 31460 MAUREVILLE – Tél : 05.62.16.05.23

« La Ferme des P'tits Bouts » – Lieu-dit « Boulet » -31570 LANTA – Tél : 05.61.46.05.18

« Le Bonheur dans le Pré » – Lieu-dit « Boulet » -31570 LANTA – Tél : 05.62.18.52.05

« Le Jardin au Malices » - 14bis rue Jean Jaurès – 31460 CARAMAN – Tél : 05.62.18.91.10

« Le Manège Enchanté » - Place Fontanilles – 31570 STE FOY D'AIGREFEUILLE –

Tél : 05.61.83.50.95

Le Relais d'Assistantes Maternelles :

RAM de Maureville : Lieu-dit « Lourman » – 31460 MAUREVILLE – Tél : 05.61.83.33.81

RAM de Ste Foy d'Aigrefeuille : Maison de la Culture et des Loisirs – 5, av. Joseph Huc – 31570 STE FOY D'AIGREFEUILLE – Tél : 05.82.95.55.88

La MARPA d'Auriac sur Vendinelle :

Maison de retraite

MARPA – Route du Vaux – 31460 AURIAC S/ VENDINELLE

Tél : 05.61.20.34.77 - marpa.auriac@orange.fr

Association « MIEUX VIVRE CHEZ SOI » :

Le Village – 31460 VENDINE

Tél : 05.62.18.94.77

Associations

Les Kangourous 31 Ecole de Danse

Et Terre & Talus

Le Président et les membres des deux associations vous présentent leurs meilleurs vœux 2018.

Rejoignez une équipe gagnante.

Le Président, Gabriel FONTES

Association Gym Fit

Début septembre 2017, une nouvelle association nommée GYM FIT'SAUSSENS a vu le jour à Saussens.

Les cours ont lieu les mardis de 19h à 20h et jeudis de 19h45 à 20h45.

L'association compte déjà 34 adhérents et va continuer à s'agrandir.

Le dynamisme et le professionnalisme de Cindy LEBLÉ, professeure diplômée d'état nous permettent de maintenir notre forme, notre santé et notre bien-être lors de séances conviviales et chaleureuses ouvertes à tous, femmes et hommes de tous âges.

Il est encore temps de nous rejoindre, même en cours d'année, le bureau vous fera bénéficier de tarifs préférentiels !

Tous nos remerciements à la mairie de Saussens sans laquelle ce projet n'aurait pu voir le jour et nous souhaitons à tous les Saussinois une très bonne année 2018.

Mrs Gérard MOUYSET et Jean ARBUS, présidents
Mr Pascal FREJUS, trésorier
Mme Céline ARBUS, secrétaire.

Comité des Fêtes

Les membres de Comité des fêtes et moi-même tenions à vous présenter nos meilleurs vœux pour cette nouvelle année !

Que 2018, riche d'instantanés de partages et d'opportunités, puisse être synonyme de santé, bonheur, prospérité et réussite pour vous et vos proches.

Nous aurons le plaisir de vous retrouver aux différentes manifestations que nous organiserons tout au long de cette nouvelle année afin de partager des moments de détente et de convivialité.

Le Président, Jérôme FONTES

Association Notre Dame

L'ensemble du bureau de l'Association « Notre Dame de Saussens » vous présente ses meilleurs vœux pour l'année 2018.

Les produits de l'Association sont d'abord les cotisations et les dons puis ensuite les ventes de gâteaux, viennoiseries, divers objets, etc... L'argent récolté sert en totalité à l'embellissement du sanctuaire. Il faut aussi noter que l'association n'est pas uniquement à caractère religieux, qu'elle est ouverte à tout le monde.

N'oubliez pas que tous les dons donnent la possibilité aux donateurs et adhérents de défiscaliser leurs dons et cotisations. (Pour 66% du versement).

Vous pouvez télécharger le bulletin d'adhésion sur le site internet www.notredamedesaussens.fr

Vous trouverez aussi sur le site, toutes les informations sur l'Association, le sanctuaire, le secteur paroissial CARAMAN-REVEL ainsi que sur notre commune.

Très BONNE ANNÉE 2018 à vous tous.

La Présidente, Lydie RIEUSSEC

Fête de Noël 2017



Lors du traditionnel repas de Noël, le Père Noël avait des cadeaux dans sa hotte pour le plus grand bonheur des enfants du village.



Le Conseil Municipal est heureux de vous présenter ses meilleurs vœux pour cette nouvelle année 2018